

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 21 août 2021

10 professionnels de santé supplémentaires envoyés en renfort de métropole vers la Polynésie française

Face à la situation épidémique en Polynésie française, **7 infirmières et infirmiers et 3 médecins anesthésistes-réanimateurs partiront vers Papeete ce mercredi 25 août**, pour appuyer les équipes soignantes du système hospitalier polynésien. Ces renforts s'ajoutent aux 15 infirmiers de France métropolitaine mobilisés [depuis le 16 août dernier](#). Des renforts supplémentaires pourront partir dans les prochains jours.

Des renforts matériels complémentaires vont être acheminés, notamment pour renforcer les capacités hospitalières du pays, grâce à près de 450 concentrateurs d'oxygène. Plus de 50 000 blouses de protection seront également envoyées.

Ce départ de renforts supplémentaires, décidé en accord avec le gouvernement de la Polynésie française, est une expression de la solidarité nationale vis-à-vis du territoire polynésien, au même titre que l'envoi en masse de vaccins (près de 13 000 chaque semaine à compter du jeudi 26 août).

La Polynésie française traverse une nouvelle vague épidémique : au 17 août 2021, le taux d'incidence y était de 2 523 cas pour 100 000 habitants. Alors que seulement 30% de la population dispose d'un schéma vaccinal complet, ce niveau de couverture est particulièrement bas pour faire face à l'épidémie dans le contexte d'un système hospitalier déjà en forte tension. Tout doit être fait pour renforcer la vaccination.

Contacts presse :**Ministère des Outre-mer****Service presse de Sébastien Lecornu :**

mompresse@outre-mer.gouv.fr

Ministère des Solidarités et de la Santé**Service presse d'Olivier Véran :**

sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978 (art.27) et au Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679) ou « RGPD », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits en adressant un e-mail à l'adresse DDC-RGPD-CAB@ddc.social.gouv.fr.

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)